

DEC140601DR06

Décision portant nomination de Mme Auriane Mandrelli aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7239 intitulée Laboratoire d'étude des micro-structures et de mécanique des matériaux

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°7239 intitulée Laboratoire d'étude des micro-structures et de mécanique des matériaux et nommant M. Mikhail Lebedkin en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 17 décembre 2013 ;

Considérant que Mme Auriane Mandrelli a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par le CNRS du 03 février 2004 au 11 mars 2004,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Auriane Mandrelli, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7239 intitulée Laboratoire d'étude des micro-structures et de mécanique des matériaux, à compter du 08 janvier 2014.

Mme Auriane Mandrelli exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Auriane Mandrelli est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Metz, le 08 janvier 2014

Le directeur de l'unité
Mikhail Lebedkin

Visa du délégué régional du CNRS
Philippe Piéri

Visa du président de l'Université de Lorraine
Pierre Mutzenhardt

DEC140996dr08

Décision portant nomination de M. François DEBIEN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte USR3565 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers » - MSHS

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC122896DGDS du 19 décembre 2012 portant création de l'unité mixte n°USR3565 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers » - MSHS ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 04 octobre 2012 ;

Considérant que M. François DEBIEN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers du 15 mai au 28 juin 2012.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. François DEBIEN, Technicien de classe exceptionnelle, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°USR3565 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers » à compter du 1^{er} mars 2014.

M. François DEBIEN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. François DEBIEN est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 18 mars 2014

La directrice de l'unité
Myriam SORIA

Visa du président de l'Université de Poitiers
Yves JEAN

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice SOULLIE